

Bonnes récoltes, mais baisse du résultat dans les orientations végétales

En 2004, après une année 2003 marquée par de graves intempéries, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) enregistrent une hausse du résultat courant avant impôts de + 2,6 % en valeur réelle. Il avait diminué de 4,4 % en 2003. Contrairement à l'année précédente, les récoltes sont abondantes, mais les prix sont le plus souvent en baisse. L'année est particulièrement difficile pour l'arboriculture fruitière, le maraîchage et la viticulture hors appellation. Pour la première fois depuis 2001, le résultat recule également en grandes cultures. Les prix des céréales sont tous orientés à la baisse. À l'inverse, 2004 semble amorcer la sortie de la crise pour le secteur hors-sol, et une légère amélioration chez les éleveurs d'ovins qui connaissent encore malgré tout une situation précaire.

1. Les évolutions sont exprimées, sauf mention contraire, en valeur réelle, à l'aide de l'indice du prix du produit intérieur brut (+ 1,63 % entre 2003 et 2004).

En 2004, le résultat courant avant impôts (ou RCAI) des exploitations du RICA atteint 28 400 euros en moyenne par exploitation. Il augmente ainsi de 4,2 % en valeur courante, soit 2,6 % en valeur réelle¹, par rapport à 2003. Les ventes de l'année s'effritent légèrement (- 2 %). Grâce à une hausse de la production stockée, la production globale augmente (+ 2 %) après une baisse enregistrée l'année précédente.

L'ensemble des charges d'exploitation s'établit à 108 000 euros en moyenne, soit 1 % de plus qu'en 2003. La plupart des postes augmentent en raison notamment de la hausse du prix du pétrole : dépenses en carburants, lubrifiants et combustibles stockés (+ 6 %), dépenses en produits phytosanitaires (+ 3 %), dépenses en engrais et amendements (+ 2 %). Les charges en aliments grossiers continuent d'augmenter (+ 12 %), les éleveurs subissant encore les conséquences des intempéries de

2003. Les amortissements augmentent également (+ 2 %) de même que les impôts et taxes (+ 1 %). Les dépenses en carburants et lubrifiants non stockés, gaz et électricité s'établissent à 2 100 euros par exploitation en hausse de 6 %.

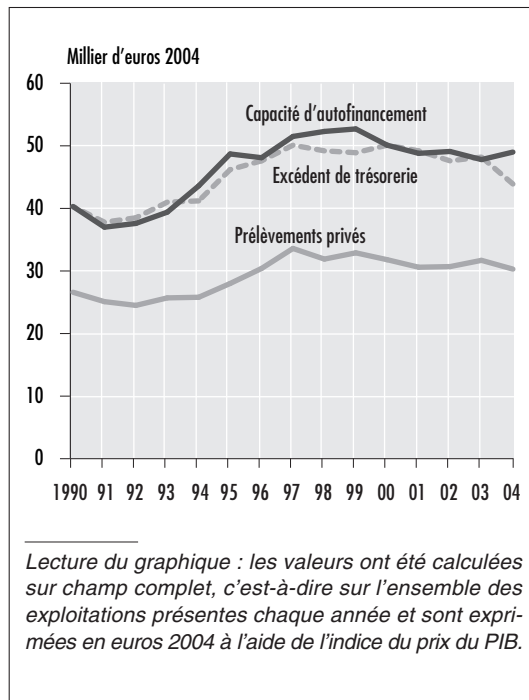
Pour compenser les accidents climatiques, gelées et sécheresse survenus pendant l'année, les subventions d'exploitation avaient fortement augmenté en 2003. En 2004, celles-ci continuent de progresser, en raison notamment de reports d'indemnités calamité, perçues en 2004 au titre des intempéries de l'année 2003. Elles s'établissent ainsi à 25 000 euros en moyenne par exploitation, en hausse de 1 %. Le ratio subventions d'exploitation sur résultat courant avant impôts s'établit alors à 88 %.

La capacité d'autofinancement augmente légèrement pour atteindre 49 000 euros en moyenne. Les prélèvements privés, solde des

retraits et des apports en espèce ou en nature effectués par l'exploitant, augmentent en 2004 pour s'établir à 30 300 euros par exploitation. Ils sont destinés à couvrir les besoins de l'exploitant et de sa famille et à acquitter les charges sociales, 7 900 euros en moyenne. L'autofinancement, qui est égal à la capacité d'autofinancement diminuée des prélèvements

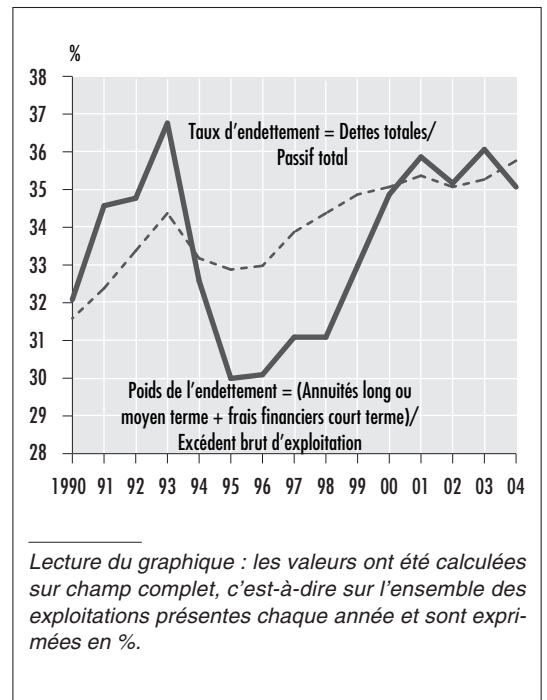
privés, augmente cette année de près de 3 %. Avec 18 600 euros en moyenne, il finance une part importante de l'investissement, celui-ci étant en retrait cette année (- 9 %). L'excédent de trésorerie d'exploitation régresse de 8 %. Le poids de l'endettement (remboursements financiers/excédent brut d'exploitation) diminue légèrement, mais demeure à un niveau

L'excédent de trésorerie d'exploitation chute de 8 %



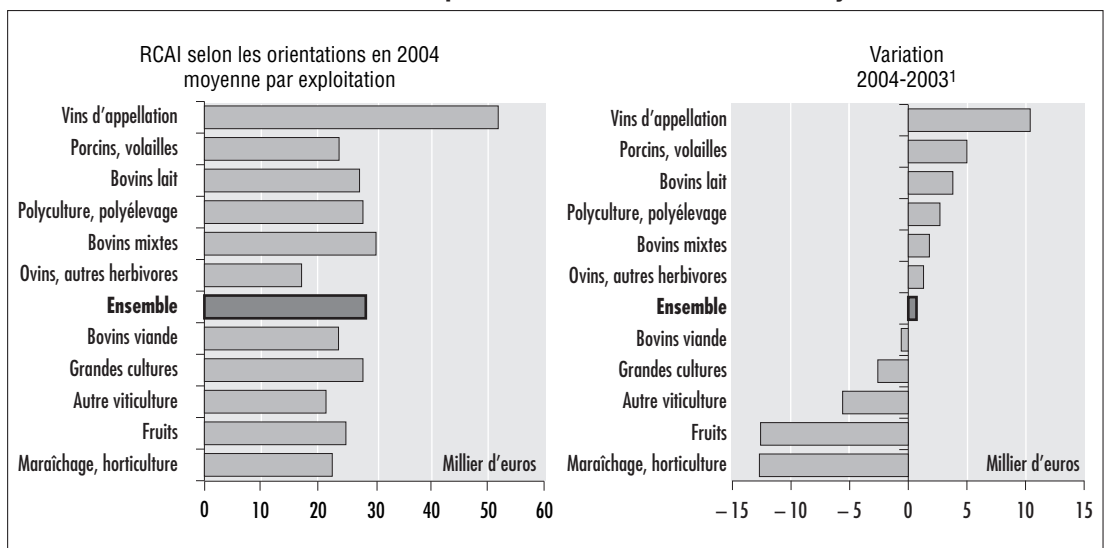
Source : RICA

Le taux d'endettement continue d'augmenter



Source : RICA

Le résultat courant avant impôts atteint 28 400 euros en moyenne en 2004



1. Les variations sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en euros 2004 à l'aide de l'indice du prix du PIB.

Source : RICA

relativement élevé avec 35,1 %. Si la taille des exploitations et le total de l'actif s'accroissent, le montant des dettes également. L'endettement moyen des exploitations atteint en 2004 103 100 euros en moyenne, contre 82 000 euros en 1994 et 51 700 euros en 1984 calculés en valeur 2004. Le taux d'endettement, relativement stable depuis 2001, augmente et atteint 35,8 %.

En 2004, le résultat courant avant impôts est globalement en hausse, mais la situation est extrêmement contrastée entre les différentes orientations. Six orientations sur onze seulement voient leur résultat moyen augmenter.

La situation semble notamment s'améliorer pour les élevages de porcins, volailles, après une forte chute de leur résultat en 2002 et une timide amélioration en 2003. À l'inverse, la situation continue de s'aggraver en viticulture hors appellation ainsi qu'en maraîchage, horticulture. Après une année 2003 soutenue par des aides calamités, l'arboriculture fruitière voit également son RCAI fortement chuter. Si le secteur ovins, autres herbivores détient quant à lui un résultat en hausse en 2004, il n'en reste pas moins dans une situation précaire, avec le RCAI le plus faible de toutes les orientations.

Les dépenses en énergie en 2004

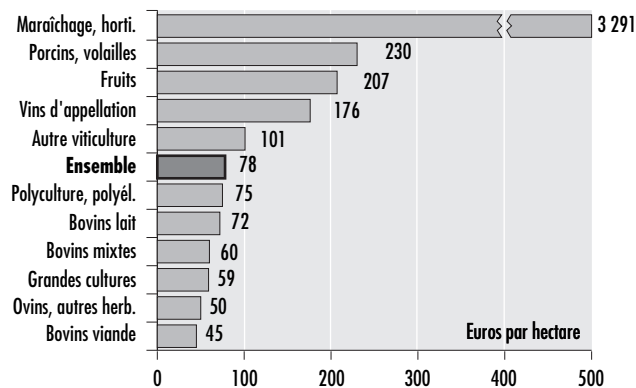
Le prix de l'énergie a connu ces dernières années de fortes augmentations. En 2004, le prix du baril de pétrole subit une nouvelle augmentation. Ces variations du prix de l'énergie ont des répercussions immédiates en agriculture, notamment sur les charges. Ainsi en 2004, les dépenses consacrées à l'énergie ont progressé de 6 % en valeur réelle pour atteindre les 5 400 euros en moyenne. Ramenées à l'hectare, ces charges augmentent de 8 % et s'élèvent à 78 euros par hectare. Le total des charges courantes a quant à lui également augmenté, mais de façon moindre (+ 1 %). Il atteint ainsi les 111 800 euros en moyenne par exploitation. La part des dépenses en énergie représente toujours une part réduite du total des charges avec 5 %, au même niveau que l'année précédente. Ce ratio n'excède d'ailleurs jamais 5 % dans les orientations, à l'exception notable du maraîchage, horticulture qui possède un ratio supérieur à 10 %. Pour la viticulture d'appellation, ce ratio est très faible. Les dépenses en énergie ne représentent en effet que 2 % des charges dans cette orientation.

D'une orientation à une autre, la consommation d'énergie et son utilisation peuvent varier considérablement. Ainsi en 2004, les dépenses en énergie s'échelonnent entre 45 euros par hectare en bovins viande et 3 291 euros par hectare en maraîchage, horticulture. En effet dans cette dernière orientation, les surfaces utilisées sont petites (4 ha en moyenne) mais les dépenses en énergie, pour les cultures sous serre en particulier, sont très élevées. Les charges à l'hectare sont également élevées dans les orientations de porcins, volailles, de fruits et de vins d'appellation où le ratio dépasse les 170 euros. Les élevages de ruminants présentent quant à eux une dépense en énergie à l'hectare réduite, inférieure à 72 euros.

La consommation d'énergie est depuis 2004 suivie en valeur, mais aussi en quantité, pour les principaux produits pétroliers (fioul domestique, gaz propane ou butane). En 2004, les exploitations agricoles suivies par le RICA ont consommé en moyenne 7 200 litres de fioul domestique, soit 110 litres par hectare. L'orientation maraîchage, horticulture affiche évidemment encore la plus forte consommation à l'hectare (2 000 l), loin devant l'arboriculture fruitière (180 l) et la viticulture d'appellation (160 l). Ce sont les orientations à dominante animale, notamment les élevages de ruminants, qui présentent la consommation en volume par hectare la plus faible. Les éleveurs d'ovins et de bovins viande ont ainsi consommé 65 l de fioul en moyenne par hectare en 2004.

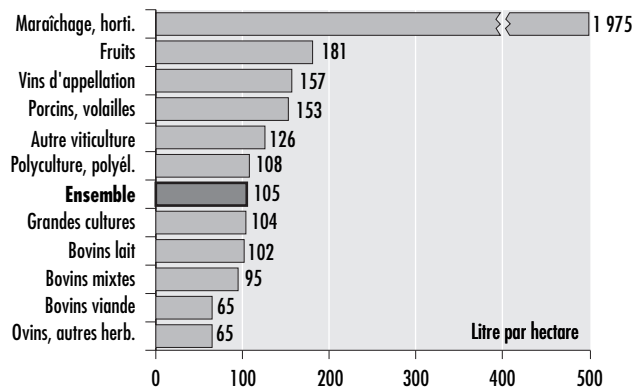
Entre 1988 et 2004, les charges en énergie sont passées en moyenne de 3 300 à 5 400 euros 2004, ce qui représente une augmentation de 64 % des dépenses en 16 ans. Ce sont les charges en combustibles stockés qui ont le plus augmenté sur cette période. Elles ont en effet doublé pour atteindre aujourd'hui 570 euros en moyenne. Elles représentent toutefois une part relativement faible du total des charges en énergie (11 %). Les charges en carburants et lubrifiants stockés ont subi quant à elles une augmentation de 53 %. De 1 700 euros en moyenne en 1988, elles sont passées à 2 700 euros en 2004. Ce poste représente aujourd'hui 50 % des dépenses totales en énergie. Les autres dépenses en énergie, constituées principalement des dépenses en électricité, en carburant à la pompe, et en gaz de réseau affichent une augmentation de 71 % entre 1988 et 2004. Avec 2 100 euros en 2004, ce poste représente 40 % des dépenses globales en énergie.

Charge en énergie à l'hectare en 2004



Source : RICA

Charge en fioul à l'hectare



Après deux années consécutives de hausse, la situation se dégrade en grandes cultures. Le résultat courant avant impôts recule de 8,4 % en valeur réelle, pour atteindre 27 900 euros par exploitation, niveau inférieur à la moyenne. Les ventes chutent de 5 %, tandis que la production s'effrite légèrement avec 104 000 euros (- 2 %). Contrairement à l'année précédente, les récoltes de l'année 2004 sont très abondantes. Tous les rendements sont à la hausse, notamment celui du blé tendre (+ 19 %), du maïs grain (+ 20 %) et de la pomme de terre (+ 6 %), mais les cours sont à la baisse. Les prix de vente de la plupart des produits diminuent : maïs grain (- 16 %), orge (- 8 %), pois protéagineux (- 5 %), colza (- 3 %), blé tendre (- 3 %). Seul le prix de la pomme de terre augmente légèrement (+ 2 %). Les charges d'approvisionnement augmentent, en particulier les achats de produits phytosanitaires (+ 4 %), tirés par le prix du pétrole. Malgré la baisse du RCAI, les exploitants ont augmenté leurs prélèvements privés de 7 %, mais pas leurs investissements (- 6 %).

Le champagne continue de se distinguer

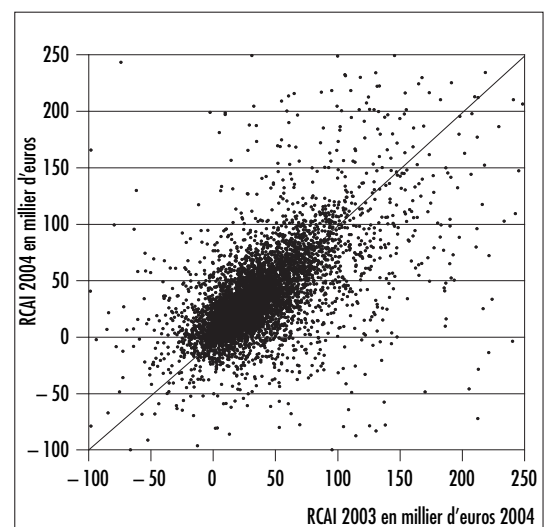
Après une année 2003 défavorable, le RCAI des exploitations de viticulture d'appellation se redresse (+ 25,1 %), tiré notamment par les bons résultats de la région Champagne - Ardenne. Il atteint ainsi 51 700 euros en moyenne par exploitation. Les ventes sont relativement stables (- 1 %), tandis que la production augmente sensiblement grâce une forte augmentation de la production stockée, décuplée par rapport à 2003. Les vendanges ont été abondantes, après la faible récolte de 2003. Le rendement des vignes est en hausse, + 15 % pour les vignes en vins de qualité, mais les prix s'effritent. Le prix de vente du vin de qualité diminue de 5 %, mais celui du raisin pour vin de qualité progresse. Les subventions d'exploitation augmentent de 44 % mais demeurent à un niveau faible avec 4 300 euros perçus en moyenne par exploitation. Cette augmentation est due en grande partie à des reports d'aides calamités perçues en 2004 au titre des intempéries qui ont endommagé les récoltes de 2003. Ces aides calamités représentent en 2004 1 300 euros par exploitation soit plus du quart du total perçu. La capacité d'autofinancement augmente (+ 17 %). Les prélèvements privés diminuent légèrement avec 40 800 euros en moyenne.

En revanche, l'investissement total se replie fortement. L'endettement, déjà important en 2003, continue de s'alourdir.

Après deux années d'amélioration, le RCAI des exploitations spécialisées en autre viticulture recule de 20,4 % en valeur réelle pour s'établir à 21 400 euros en moyenne. Avec les élevages d'ovins, autres herbivores, elles détiennent le plus faible RCAI de toutes les orientations. La valeur de la production recule légèrement (- 1 %). Le rendement des vignes est en hausse (+ 17 %), de même que le prix du vin de pays (+ 2 %). Le prix des vins pour eaux-de-vie diminue (- 8 %). Les prélèvements privés chutent de 57 %, mais l'investissement augmente fortement atteignant 20 000 euros par exploitation. L'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) se replie (- 17 %). L'endettement demeure stable avec 76 100 euros par exploitation.

Le RCAI est également à la baisse en arboriculture fruitière. Après une hausse de 19 % en 2003, celui-ci chute de 36,0 % en 2004 pour s'établir à 24 900 euros par exploitation. Les ventes et la production reculent. Après les pertes de récoltes importantes de 2003 dues aux gelées printanières et à la sécheresse, la production en volume est en augmentation pour la plupart des fruits en 2004, notamment les fruits d'été, abricots et pêches. Seule la récolte des prunes est en vif retrait (- 32 %). Tous les prix sont en recul : prunes

Comparaison du RCAI entre 2003 et 2004



Ensemble des exploitations.

Lecture du graphique : en 2004, 212 000 exploitations, soit 55 % du total, constatent une hausse de leur RCAI par rapport à 2003.

Source : RICA

(- 35 %), pêches (- 24 %), abricots (- 31 %), poires (- 16 %). Seule la pomme bénéficie véritablement d'une conjoncture favorable avec des prix qui augmentent (+ 5 %) et une production européenne faible. Après une forte augmentation en 2003 en compensation des accidents climatiques, les subventions d'exploitation diminuent fortement en 2004 (- 35 %) pour retrouver le niveau de 2002. La capacité d'autofinancement recule considérablement (- 24 %). Les prélèvements privés augmentent légèrement pour atteindre 36 900 euros en moyenne par exploitation.

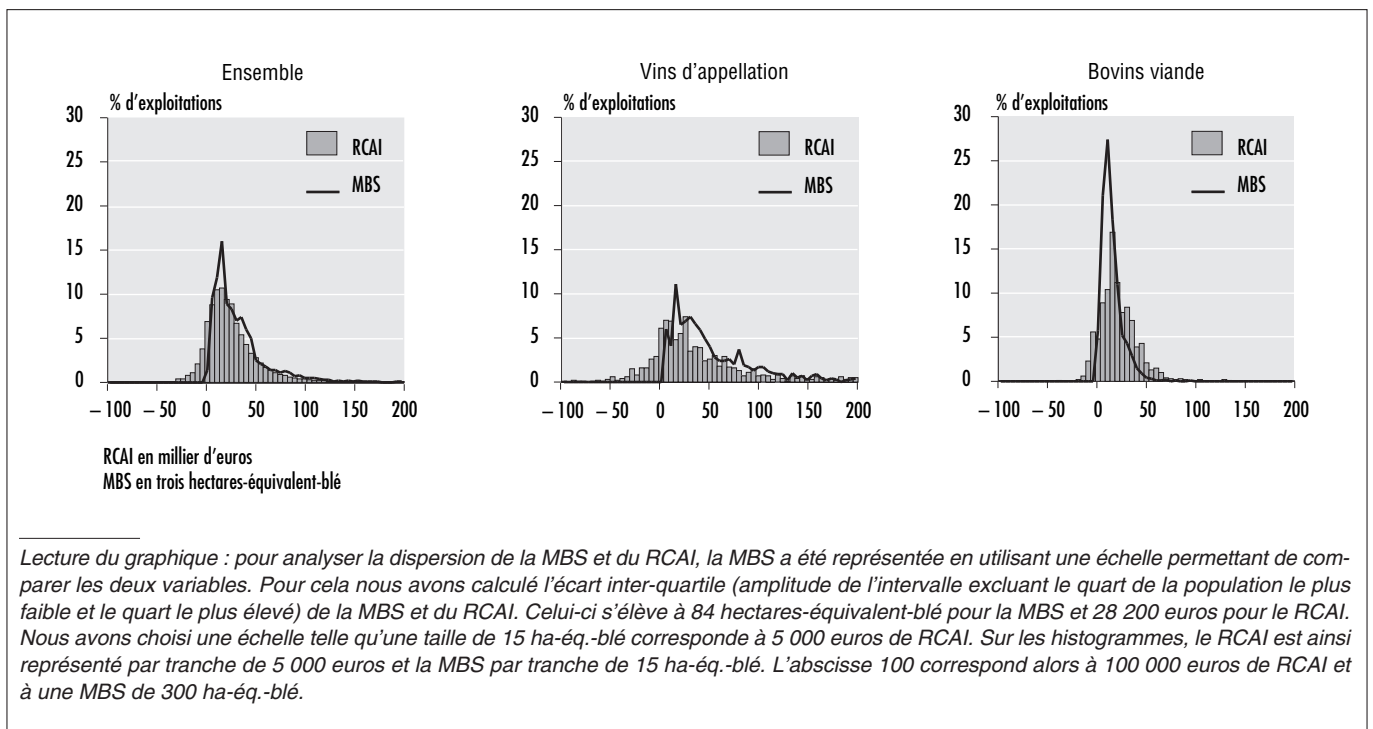
Après une année 2003 difficile, les éleveurs de bovins lait voient leur résultat augmenter en 2004 de 15,8 %. Il atteint ainsi 27 300 euros par exploitation. Les ventes baissent de 2 %. La production augmente (+ 3 %) en raison notamment d'une augmentation de la production stockée. La production laitière continue de diminuer, à cause de la baisse du prix du lait. En 2004, ce dernier recule de 2 %, après avoir déjà diminué en 2003 de 2 %. Le montant des subventions augmente sensiblement (+ 13 %) et atteint 18 800 euros par exploitation. Pour la première fois en 2004, les éleveurs de bovins lait bénéficient d'une

prime à la production laitière qui représente 2 700 euros par exploitation, soit plus de 14 % du total perçu. Les prélèvements privés en hausse atteignent 29 300 euros par exploitation. L'investissement se replie.

La situation des éleveurs de bovins viande se stabilise en 2004 (- 2,3 %) à 23 600 euros en moyenne par exploitation. La valeur de la production augmente nettement (+ 9 %), les ventes diminuent légèrement. La production en bovins mâles de 1 à 2 ans augmente, mais les prix diminuent. Les charges d'approvisionnement augmentent fortement (+ 8 %) : aliments grossiers (+ 17 %), engrais (+ 13 %), carburant (+ 11 %). Les subventions d'exploitation reculent légèrement, mais demeurent à un niveau élevé avec 34 600 euros en moyenne. Les exploitants ont augmenté leurs prélèvements privés (+ 13 %). L'investissement, de même que l'ETE, diminue.

En 2004, les éleveurs de porcins, volailles semblent enfin sortir de la crise. Le résultat courant, qui avait fortement reculé en 2002, connaît une hausse de 27,3 %. Il s'élève désormais à 23 700 euros en moyenne par exploitation. Les charges d'approvisionnement augmentent également dans ce secteur

Dispersion du RCAI et de la MBS en 2004 pour quelques orientations



Source : RICA

(+ 3 %), mais moins fortement qu'en bovins viande. Les ventes et la production augmentent respectivement de 1 % et 4 %. Si la situation globale se redresse, le secteur des volailles semble encore en crise. Le prix des œufs continue de reculer (- 11 %). Seul le secteur des porcs voit véritablement sa situation s'améliorer. La production de porcs à l'engrais augmente (+ 9 %), de même que leur prix (+ 6 %). La capacité d'autofinancement s'améliore (+ 11 %), pourtant les prélèvements pri-

vés diminuent (- 17 %). L'endettement se stabilise à 185 100 euros en moyenne par exploitation, mais demeure le plus élevé des orientations.

En 2004, les 383 100 exploitations professionnelles, prises globalement, affichent un résultat moyen de 28 400 euros. Mais la même année, 36 500 d'entre elles, soit presque 10 %, enregistrent un résultat négatif. À l'opposé, 24 400 exploitations, soit un peu plus de 6 %, détiennent un RCAI supérieur à

Le RCAI depuis 1989

Avec 23 000 euros en moyenne triennale par exploitation, le RCAI connaît un niveau particulièrement bas sur la période «1991-1993». À partir de «1992»¹, date de la mise en place de la première PAC, le RCAI connaît une progression soutenue atteignant en «1998» 33 600 euros, niveau le plus élevé de toute la période «1990» -«2003». En effet, les résultats s'améliorent dans la plupart des orientations à partir de 1992, notamment en grandes cultures et en bovins viande des suites de la réforme. Parallèlement, la situation en viticulture d'appellation connaît une embellie : les viticulteurs AOC voient ainsi leur RCAI moyen passer du simple au double entre «1993» et «1998». L'arboriculture fruitière ainsi que le maraîchage profitent également de plusieurs bonnes années, notamment sur la période «1995»-«1997».

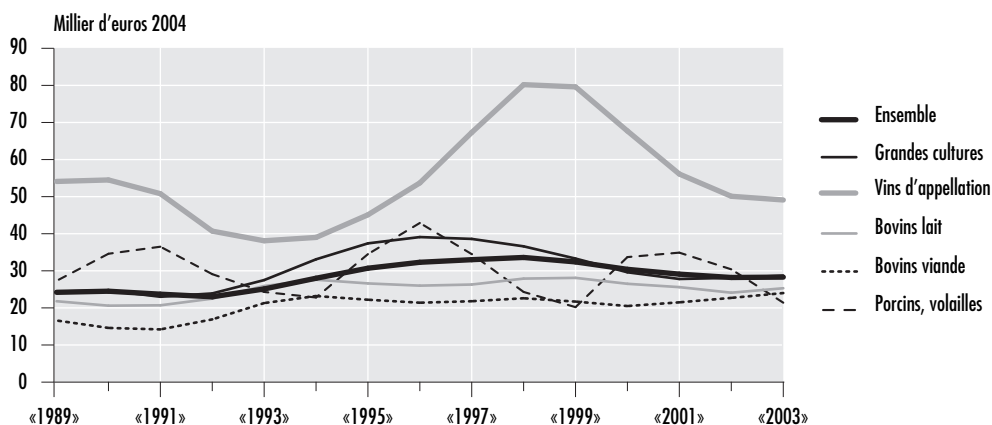
À partir de «1998», la tendance s'inverse et le RCAI moyen de l'ensemble des orientations s'effrite. Le secteur porcins, volailles connaît une sévère crise à partir de la mi-1998, tandis que la situation commence à se détériorer en grandes cultures. La plupart des orientations sont alors touchées par la crise pendant la période «1998»-«2001». Après 1998, le secteur hors-sol peine à se sortir de la crise, tandis que le contexte favorable pour la viticulture d'appellation prend subitement fin à partir de «1999». Les éleveurs de bovins laitiers connaissent eux aussi une situation difficile, en raison notam-

ment des deux crises de l'ESB survenues en 1996 et en 2000, puis d'une chute du prix du lait. Les producteurs de bovins viande bénéficient quant à eux d'une situation plus stable, mais avec un RCAI plus faible.

Depuis «2001», après la seconde réforme de la PAC et la mise en place de l'agenda 2000, les résultats globaux semblent se stabiliser. Le secteur hors-sol commence à entrevoir la fin de la crise, tandis que les résultats des exploitants de grandes cultures augmentent pour la 2^e année consécutive depuis «2001». Toutefois en 2004, malgré une légère augmentation du résultat, le RCAI n'arrive toujours pas à franchir la barre des 30 000 euros par exploitation et ce pour la 4^e année consécutive. Certains secteurs connaissent encore une situation de crise, c'est le cas notamment de la viticulture hors appellation. Le secteur ovins, autres herbivores, qui dégage en 2004, avec 17 300 euros, le plus bas RCAI de toutes les orientations, connaît les plus grandes difficultés à améliorer ses résultats.

1. Les soldes intermédiaires de gestion calculés sur longue période (graphique 1) sont lissés en moyenne mobile triennale sur échantillon complet, afin d'atténuer les variations de nature conjoncturelle. «19..» correspond à la moyenne triennale centrée sur l'année indiquée.

Résultat courant avant impôts pour quelques orientations de 1989 à 2003



«19..» correspond à la moyenne mobile triennale centrée sur l'année indiquée.

Source : RICA

75 000 euros. La médiane, qui sépare la population en deux parties égales, s'établit à 21 900 euros : la moitié des exploitations possède un résultat supérieur, l'autre moitié un résultat inférieur.

Cette dispersion importante s'explique par plusieurs éléments. La situation conjoncturelle en est un important. L'agriculture est une activité soumise à de nombreux aléas, aussi bien climatiques qu'économiques, sur lesquels les agriculteurs n'ont que très peu de prise. Les variations du résultat de leur exploitation peuvent prendre une ampleur considérable d'une année à l'autre. Ainsi près de 11 500 exploitations enregistrent une chute de leur RCAI supérieure à 50 000 euros entre 2003 et 2004 tandis que parallèlement 10 600 exploitations ont connu une hausse dépassant 50 000 euros. Les éléments structurels qui déterminent le résultat ont néanmoins une place prépondérante dans la formation de celui-ci.

L'orientation est l'un des premiers d'entre eux. Le résultat diffère en effet sensiblement d'une orientation à l'autre. Il s'échelonne en 2004 entre 17 100 euros pour le secteur ovins, autres herbivores et 51 700 euros pour l'orientation vins d'appellation. Mais la dispersion est grande à l'intérieur de chacune des orientations, notamment parmi celles à dominante végétale et dans le hors-sol. Les profils de résultat au sein des orientations reflètent en grande partie les profils de taille. Cette taille peut être définie sur des critères physiques simples (surface, nombre d'animaux), sur des critères physiques plus complexes comme le nombre d'unités-gros-bétail (UGB), sur des critères économiques ou financiers (valeur ajoutée, importance de l'actif, des capitaux propres, etc.). La dimension économique définie à partir de la marge brute standard (MBS) est un outil robuste et commode, qui résume en un seul chiffre les différents critères de taille physique. En comparant les distributions de MBS et de RCAI, on constate une importante similarité. Ainsi l'orientation bovins lait a un résultat courant relativement concentré, mais la répartition de taille au sein de cette orientation l'est également. Il n'y a guère de très grandes exploitations laitières et depuis l'instauration des quotas laitiers, les petits troupeaux ont disparu, incités en cela par des mécanismes comme l'aide à la cession d'activité laitière. À l'inverse, la viticulture d'appellation présente des exploitations de tailles très hétérogènes et cette hétérogénéité se retrouve dans la dispersion du résultat. La taille apparaît comme le facteur explicatif le plus important de la dispersion. Pour autant, malgré son

caractère fondamental, la taille est loin de tout expliquer. Pour une taille donnée, les résultats peuvent varier de manière considérable. La situation géographique (en zone de montagne ou en plaine), le statut juridique (GAEC, société), la place de l'exploitation sur son cycle de vie, etc., sont autant d'éléments structurels qui contribuent à faire de chaque exploitation une entité unique bien distincte.

Les subventions directes aux exploitants constituent un élément essentiel du produit en valeur des exploitations agricoles. Les mécanismes d'attribution des subventions ainsi que leur éventuelle capacité à remédier aux inégalités entre exploitants ont fait et font encore l'objet d'âpres discussions. En 2004, toutes orientations confondues, les exploitations professionnelles ont reçu en moyenne 25 000 euros par exploitation pour un RCAI dégagé de 28 400 euros. Le ratio subventions sur résultat s'élève donc à 88 %, soit légèrement moins qu'en 2003. Ce ratio a fortement augmenté ces dernières années, il valait en effet 71 % en 2000, 55 % en 1994 et seulement 15 % en 1990, avant la réforme de la PAC.

L'attribution de l'essentiel des subventions d'exploitation étant attachée à la production de certains produits, en nombre restreint (d'autres produits ne sont pas soutenus ou le sont par d'autres voies), les différences entre orientations sont très marquées. Ainsi en 2004, le ratio subventions d'exploitation sur résultat dépasse les 130 % en grandes cultures, bovins viande et ovins, autres herbivores. À l'inverse, il est inférieur à 30 % en autre viticulture, en maraîchage, horticulture et surtout en vins d'appellation (8 %). Les montants moyens perçus selon les différentes orientations s'échelonnent en 2004 entre 2 700 euros pour le maraîchage, horticulture et 38 200 euros pour les grandes cultures, soit 14 fois plus.

Les subventions les plus importantes, de financement essentiellement européen, ont été mises en place pour compenser des baisses de prix et dépendent encore en 2004 des superficies cultivées ou des troupeaux, selon des modalités plus ou moins complexes. Pour ces subventions, la distribution entre exploitations reflète donc d'assez près la distribution de la taille.

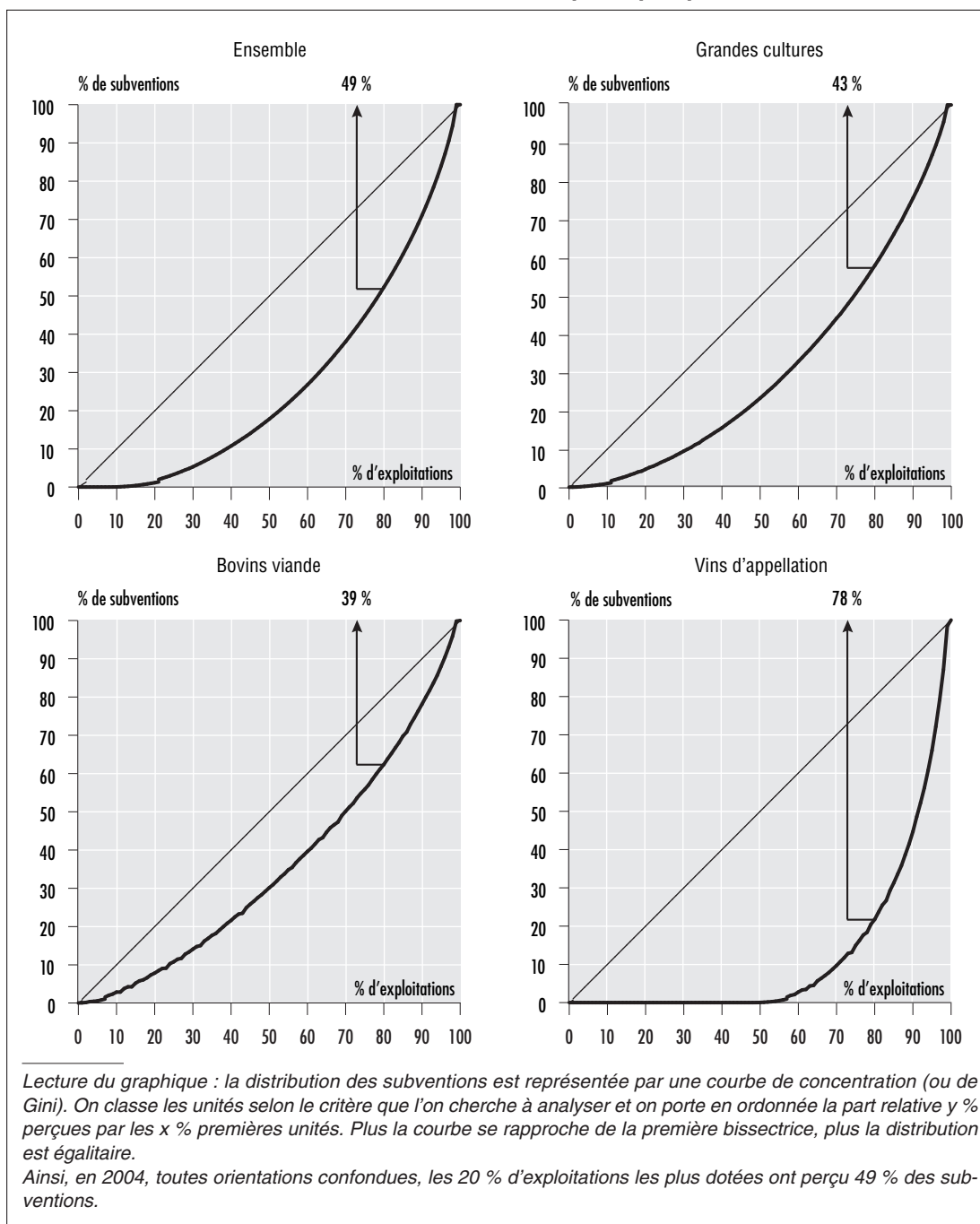
20 % des exploitations se partagent 49 % des subventions

Globalement, la répartition des subventions entre exploitations se révèle assez fortement concentrée. Ainsi, 20 % des exploitations les

plus richement dotées se partagent 49 % des subventions, tandis que les 20 % les moins dotées ne perçoivent ensemble que 2 % du total. Il subsiste donc effectivement un écart important entre les exploitations de tête et de queue. Mais sur les exploitations « professionnelles » françaises, il paraît difficile de soutenir que « 80 % des subventions vont à 20 % des exploitations ». En 2004, la formule

s'écrirait plutôt « 80 % des subventions vont à 47 % des exploitations » ou encore « 49 % des subventions vont à 20 % des exploitations ». De fait, la règle 80-20 s'observe dans les statistiques européennes recueillies par le FEOGA : pour l'ensemble des 5 200 000 bénéficiaires des aides directes dans l'Europe des 15, en 2003 (et sans doute aussi en 2004), 80 % des subventions vont à 20 % des « exploitations ».

Concentration des subventions en 2004 pour quelques orientations



Source : RICA

Mais 2 800 000 bénéficiaires, essentiellement en Italie, Grèce, Espagne, Portugal, touchent moins de 1 250 €. Ces mêmes pays représentent au total 3 700 000 bénéficiaires, dont une grande part de microfundias. En outre, il s'agit probablement d'unités de propriétés plus que de d'unités de production. Pour la France, selon la même source, la concentration est nettement moins accusée : un peu moins de 60 % des subventions vont à 20 % des bénéficiaires. Un calcul similaire fait avec le RICA donne une concentration plus faible, en raison de la restriction du champ aux exploitations professionnelles, et peut-être aussi d'une certaine sous-représentation des très grands domaines. En définitive, il convient plutôt de retenir qu'un cinquième des exploitants se partagent la moitié des subventions. Ces exploitants ne sont en outre pas systématiquement les plus grands. Selon le RICA, les 20 % des exploitations les plus grandes par la taille économique ne reçoivent en tout

que 34 % des subventions. Les productions peu aidées (viticulture, maraîchage-horticulture, fruits, porcins-volailles) comprennent en effet beaucoup de très grosses exploitations, qui sont très faiblement aidées au regard de leur taille, sinon aucunement.

Les disparités sont relativement moins marquées au sein des orientations fortement aidées. En grandes cultures, les 20 % les moins dotées reçoivent 5 % des subventions, tandis que les 20 % les mieux dotées se partagent 43 % des subventions. En bovins viande, ces chiffres sont respectivement 8 % et 39 %. La dispersion est beaucoup plus forte dans les autres orientations, où les subventions attribuées sont faibles et surtout où la majorité des exploitations ne perçoivent aucune aide. Ainsi en viticulture d'appellation, 49 % des exploitations n'ont touché aucune subvention, tandis qu'en maraîchage, horticulture, c'est 65 % des exploitations qui n'ont rien perçu.